

221C3522
FR0011981968-FS1005

20 décembre 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

WORLDLINE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 décembre 2021, la société Harris Associates L.P.¹ (1209 N Orange St, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients sous gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 décembre 2021, le seuil de 5% du capital de la société WORLDLINE et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 14 344 490 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,11% du capital et 4,52% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE sur le marché.

¹ Contrôlée par la société Natixis Investment Managers, L.P., elle-même contrôlée par la société Natixis. Harris Associates L.P. exerce les droits de vote indépendamment de Natixis Investment Managers, L.P. et ses filiales, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 280 484 817 actions représentant 317 662 725 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.